Aide en ligne



Processus d'annulation d'un TEF Fournisseur

Table des matières

1. Retirer la date de transfert à la banque	2
2. Régresser la séquence de numérotation des TEF	3
3. Annuler le transfert aux comptes à payer	4
3.1 Contactez l'institution financière	6

Processus d'annulation d'un TEF Fournisseur

L'annulation d'un transfert électronique vous permet de recommencer celui-ci.

Lorsque vous désirez procéder à l'annulation d'un transfert électroniques, vous devez d'abord vérifier s'il a été soit transféré à la « Banque » et ou aux « Comptes à payer ».

Pour ce faire, dirigez-vous dans l'option « Gestion des paiements préautorisés TEF (Fournisseurs) » du menu « Utilitaires » du module « Comptes à payer » et vérifiez si des dates sont inscrites dans les champs « Transféré Banque le » et « Transféré CAP le » :



Si le paiement a été transféré à la « Banque » **et** aux « Comptes à payer », passez au point 3 du présent document.

Si le paiement a été transféré uniquement à la « Banque », passez au point suivant.

1. Retirer la date de transfert à la banque

Lorsque le transfert à la « Banque » a été effectué et que vous n'avez pas transféré le transfert électroniques aux « Comptes à payer », vous serez en mesure de retirer la date du transfert à la banque.

Par la suite, si vous n'avez toujours pas transmis votre fichier à la banque, vous devrez aussi régresser le numéro du TEF, afin que la séquence des numéros de transfert électroniques soit complète, comme mentionnée au point 2 du présent document.

Dans l'exemple ci-dessous, le paiement a été transféré à la banque et non aux comptes à payer.



Afin de retirer la date du transfert à la « Banque », dirigez-vous dans l'option « Enlever date de transfert à la banque TEF (Fournisseurs) » du menu « Utilitaires » du module « Comptes à payer ».



Sélectionnez le transfert dont la date doit être retirée, puis un écran s'affichera.

Cliquez sur « Procéder » afin de retirer la date du transfert à la banque.

۲	Enlever date de transfert à la banque TEF (Fournisseurs)
	Cliquer sur "Procéder" pour enlever la date de transfert à la banque
	Procéder Fermer

Retournez à l'option « Gestion des paiements préautorisés TEF (Fournisseurs) » du menu « Utilitaires » du module « Comptes à payer » afin de vérifier que la date de transfert est enlevée.

Gestion des paiements préautorisés TEF (Fournisseurs)						No palament TEF 🗸 CONTIENT 🔍 🔍 🔍 📮					🖕 🔟 😭 😢 🛍			
No palement TEF	Document	No réf. (Banque)	Devise	Date du paiement	Transféré Banque le	Transféré CAP le	Date d'envoi courriel	Palements internationaux	Banque	Nbre trans.	Montant Total Annulé	Approbateur 1	Approbateur 2	
3		1	CAD	16/08/2022	t			Non	Banque CAD BT 81992	1	1565.96	CDID		

2. Régresser la séquence de numérotation des TEF

Vous devez maintenant régresser votre séquence des numérotations des transferts électroniques, afin que celle-ci soit complète lorsqu'elle sera transmise à la banque. **NOTE :** Vous devez régressez la séquence des numéros de dépôt seulement si vous n'avez pas fait parvenir votre fichier de transfert électroniques à votre institution financière.

Dirigez-vous dans l'option « Banques » du menu « Maintenance » du module « Grand Livre » afin de régresser la séquence de numérotation des transferts électroniques et sélectionnez la banque dont l'annulation d'un transfert électroniques a été effectuée.

Sélectionnez le bouton « TEF (Fournisseurs) », afin de modifier le numéro de dépôt.

• TEF	(Fournisseurs)
Institution financière :	003 - Banque Royale 🗸 CAD
Code cie :	87654321
No Transit :	20157
Compte de retour :	12345
Organisme :	1001
No du prochain TEF :	2
Nom du fichier :	DEPOTPPA .12
Nom compagnie pour fichier :	
Nom compagnie TEF :	
Nom :	Yves Lapointe
Téléphone :	418 227-7767 Ext:123
Courriel :	contact@cdid.com
Effacer	Enregistrer Fermer

NOTE: Afin de modifier votre séquence de numérotation, vous devez activer la configuration « AllowedUserChangeCheckNbr ».

Vous pouvez modifier le transfert électroniques et réutiliser le numéro de transfert pour le même paiement ou détruire le transfert électroniques en le sélectionnant et en cliquant sur la poubelle, ainsi le transfert électroniques suivant possédera le prochain numéro de dépôt. **NOTE :** Il est aussi possible de détruire le TEF en le sélectionnant et en cliquant sur la poubelle afin de supprimer complètement le dépôt, ainsi le prochain TEF possédera le prochain « N° de dépôt ».

3. Annuler le transfert aux comptes à payer

Lorsque les transferts à la « Banque » et aux « Comptes à payer » ont été effectués, vous devez d'abord détruire le transfert aux « Comptes à payer » et ensuite contacter votre institution financière afin d'annuler le transfert électroniques.



Dans cet exemple, le transfert électronique de fonds possède deux décaissements :

Т	No paiement TEF : 3 No réf. (Banque) : 2 ransféré Banque le : 16/0	8/2022	Devise : CAD Transféré CAP le : 16/08/2022	Date : 16/08/2022				
	ansiere banque le . 10/0	5/2022	Tansiere CAP le 1 10/00/2022					
2	BMR	BMR	1,565.96	16/08/2022				
/ 1600	BUOGR	Bureau en gros	300.00	16/08/2022				
Nbre de transaction	s: 2			Montant total : 1,865.98				
	T	Modifier date de transfe	ert au CAP Imprimer Fermer					

Afin d'annuler le transfert aux « Comptes à payer » d'un transfert électronique de fonds, vous devez détruire tous les décaissements de votre transfert électroniques via l'option « Décaissements » du menu « Transactions » du module « Comptes à payer ».

NOTE : Si votre transfert électroniques contient plusieurs décaissements, vous devez tous les détruire, afin que ces factures fournisseurs soient de nouveau accessibles pour un nouveau paiement.

Sélectionnez le décaissement à détruire, puis cliquez sur l'icône de la poubelle.

												
🕟 Déca					Ту	pe	V CONTIENT V				🛗 🍦 📧 :	🖾 🧭 🗑 🛍 📄
# Trans.	Document	Туре	# Pmt	Date	Année	Période	Nom	Devise	Montant Annulé	Code utilisateur	Période conciliée	Date conciliée
	3315 🔍	TEF		16/08/2022	2022	8	Bureau en gros	CAD	300.00	cdid		<u>^</u>
	314 🔍	TEF	3	16/08/2022	2022	8	BMR	CAD	1565.96	cdid		

Lorsque vous cliquez sur la poubelle, le décaissement s'affiche à l'écran, vous permettant de le « Détruire ».

Payé à :	BUOGR	Type de paiement : TEF	Nº: 3
Nom :	Bureau en gros	Date : 18/08/2022	Période GL : 2022-8 (Août 2022)
Adresse :	785,2e avenue	Payer factures : 💭 Payé d'avance : 🜌	Devise : CAD 🗸
	St-Laurent QUÉBEC	Compte Banque : Banque Royale 🗸	Taux de change : 1.0000
			# Trans. : 3315
Note :]	
			Montant : 300.00
			Escompte : 0.00
Note TEF :			Total : 300.00
			Documents Projets Détruire Fermer
Code GL			Débit Crédit
1600	Payé d'av	nce	300.00

Après avoir cliqué sur le bouton « Détruire », un message d'avertissement vous demandera si vous désirez utiliser à nouveau ce numéro de référence, indiquez « Oui ».



Lorsque tous les décaissements seront détruits, la notion « Annulé » sera affichée et les factures seront de nouveau disponibles pour un décaissement.

🕑 Décai					Ту	pe						🛗 🍐 🖂	🖾 🕑 🛍 🛍	
# Trans.	Document	Туре	# Pmt	Date	Année	Période	Nom	Devise	Montant Ani	nulé Co	ide utilisateur	Période conciliée	Date conciliée	
3	315 🔍	TEF	3	16/08/2022	2022	8	Bureau en gros	CAD	300.00 An	nulé co	lid			-
3	314 🔍	TEF	3	16/08/2022	2022	8	BMR	CAD	1565.96 An	nulé co	lid			
										† –				

Lorsque les décaissements seront détruits, le transfert électroniques via l'option « Gestion des paiements préautorisés TEF (Fournisseurs) » n'aura pas la notion « Annulé ». Cependant, si vous consultez le transfert électroniques, aucun paiement ne sera relié aux décaissements.

Sestion des pa						No palement TEF 🗸 CONTIENT 🔹					🖕 🗷 🕼 🕄 🛍					
No paiement TEF	Document	No réf. (Banque)	Devise	Date du paiement	Transféré Banque le	Transféré CAP le	Date d'envoi courriel	Paiements internationaux	Banque	Nbre trans.	Montant Total	Annulé	Approbateur 1	Approbateur 2		
3		2	CAD	16/08/2022	16/08/2022	16/08/2022		Non	Banque CAD BT 81992	2	1865.9	6	CDID			
3	Q	2	CAD	16/08/2022	16/08/2022	16/08/2022		Non	Banque CAD BT 81992	2	1865.90		CDID			

Sélectionnez le TEF original : Date : 16/08/2022 No paiement TEF: 3 Devise : CAD No réf. (Banque): 2 Transféré Banque le : 16/08/2022 Transféré CAP le : 16/08/2022 Par: CDID Transférer Date BMR BMR 1.565.96 16/08/2022 50 BUOGR Bureau en gros 300.00 16/08/2022 bre de transactions: 2 Montant total : 1,865.96 Modifier date de transfert au CAP Imprimer Fermer

Sélectionnez un décaissement et constatez qu'il n'y a aucune facture de reliée :

Payé à : BMR Payer factures : Payé d'avance : Devise : CAD V	BMR	Note :			Fermer
# Facture					Paiement
IL N	Y PAS DE FACTURES EN DEVISE CAD POUR CES	CRITÈRES. (2115)			

3.1 Contactez l'institution financière

Vous devez maintenant contacter votre institution financière, afin que celle-ci annule le fichier du transfert électronique de fonds que vous leur aviez fait parvenir originalement.

NOTE : Ne régressez pas la séquence des numéros de dépôts, car les institutions financières gardent un registre de tous les dépôts reçus et vous ne devez pas fournir 2 numéros de dépôts identiques.

Vous pouvez maintenant recommencer toutes les étapes pour les paiements.